

Note Méthodologique : Compensation carbone

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Repères essentiels pour piloter une démarche de compensation carbone crédible, ancrée dans les référentiels reconnus.

- Compléter la réduction des émissions par des projets externes, sans s'y substituer.
- Encadrement par la mesure, la traçabilité et l'intégrité environnementale (ISO, ICROA).
- Clarifier usages, limites et sous-catégories; articuler réduction, contribution et neutralisation.
- Soutenir une trajectoire climat robuste et un dialogue transparent avec les parties prenantes.

Point clé : Respecter la hiérarchie “éviter – réduire – contribuer”. La compensation n'est pas un droit à polluer et exige une traçabilité publique des retraits.

Objectifs de la mission

- Prioriser la réduction interne (principe “éviter–réduire–compenser”).
 - Garantir additionnalité, mesurabilité et permanence des projets financés.
 - Aligner la contribution sur la matérialité du bilan d'émissions (Scopes 1, 2, 3).
 - Assurer la traçabilité via registres publics et retraits datés.
 - Communiquer avec prudence, sans allégations excessives (ISO 14068-1, PAS 2060).
-

Périmètre / livrables attendus

- Carte des sources majeures et analyse de matérialité (inventaire GES Scopes 1–2–3).
 - Scénarios d'effort et règles de décision pour la contribution.
 - Feuille de route de réduction chiffrée avec jalons annuels.
 - Grille de critères, due diligence, benchmark labels et allocation portefeuille.
 - Processus d'achat, comptes registres, preuves de certification et de retrait.
 - Éléments de langage, disclaimers et note méthodologique conforme aux normes.
 - Plan d'audit interne, KPI (coût/tCO₂e, risques, co-bénéfices) et calendrier de revue.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et matérialité

- Inventaire GES (Scopes 1–2–3), analyse de matérialité, alignement gouvernance (comité climat, RSE).
- Livrables: carte des sources, scénarios d’effort, règles de décision pour contribuer.
- Vigilance: pas d’achats avant validation “éviter–réduire–compenser”; cohérence ISO 14064-1.

Étape 2 – Réduction interne prioritaire

- Feuille de route chiffrée (énergie, procédés, achats, transport, numérique), ROI multi-critères.
- Livrables: paliers de performance, jalons annuels alignés 1,5 °C.
- Vigilance: ne pas diluer les budgets de réduction au profit de projets externes.

Étape 3 – Stratégie de contribution et sélection des projets

- Définir critères (additionnalité, permanence, co-bénéfices), benchmark labels, due diligence.
- Livrables: grille d’évaluation et portefeuille diversifié (évitement/séquestration).
- Vigilance: non-permanence → buffers; correspondance géographique et sociale.

Étape 4 – Achat, traçabilité et retrait des crédits

- Processus d’achat, vérification des certifications, ouverture de comptes registres, retraits d’unités.
- Livrables: preuves de vérification et de retrait, registre interne consolidé.
- Vigilance: millésime vs année de vérification vs retrait; éviter la double revendication.

Étape 5 – Communication et allégations

- Préparer éléments de langage, disclaimers et note méthodologique (ISO 14068-1, PAS 2060).
- Livrables: messages factuels distinguant réduction, contribution et neutralisation.
- Vigilance: proscrire “produit neutre” sans périmètre, hypothèses et validité explicités.

Étape 6 – Suivi, audit et amélioration continue

- Plan d’audit interne, KPI (coût/tCO2e, risques, co-bénéfices), calendrier de revues.
- Livrables: registres tenus, ajustement de l’allocation selon résultats de réduction.
- Vigilance: suivre évolutions normatives (ISO 14083:2023, CSRD 2026) et prévoir retraitement.

Planning / durée / jalons

Jalon	Description synthétique	Références/repères
Mesurer et vérifier	Inventaire GES et vérification avant toute contribution.	ISO 14064-1 & 14064-3
Trajectoire de réduction	Paliers et jalons annuels alignés 1,5 °C.	Référence SBTi (interne), ISO 14083
Politique de contribution	Critères, due diligence, portefeuille diversifié.	Principes ICROA, labels (VCS, GS...)
Achat & retrait des crédits	Comptes registres, retraits datés et documentés.	Registres publics, preuve de retrait
Revue de gouvernance	Audit interne, KPI, ajustements annuels et transparence.	ISO 14068-1, CSRD 2026

Rôles & responsabilités

Client

- Fournir l'inventaire GES et valider la matérialité/priorités (comité climat, politique RSE).
- Mettre en œuvre la réduction interne et suivre les jalons annuels.
- Maintenir un registre interne des acquisitions et retraits de crédits.
- Coordonner la communication avec la chaîne de valeur pour éviter le double comptage.

Consultant

- Cadrer la démarche, outiller les équipes et aligner avec les référentiels (ISO, ICROA).
 - Élaborer la feuille de route de réduction et l'analyse ROI multi-critères.
 - Définir critères, réaliser la due diligence et le benchmark des labels; proposer l'allocation.
 - Structurer le processus d'achat, vérifier les certifications, organiser les registres et retraits.
 - Préparer la note méthodologique, les éléments de langage, le plan d'audit et les KPI.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Inventaire des émissions (Scopes 1–2–3) conforme ISO 14064-1:2018.
 - Analyse de matérialité et orientations de gouvernance (comité climat, RSE).
 - Dossiers projets: PDD, rapports de vérification, labels et registres publics.
 - Comptes sur registres reconnus et preuves de retrait des crédits.
 - Grille de critères (additionnalité, permanence, fuite, co-bénéfices) et seuils de qualité.
 - Budget proportionné aux émissions résiduelles; règles d'allocation/diversification et buffers.
 - KPI de suivi et documentation de traçabilité centralisée.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Gouvernance dédiée (comité climat) et revues annuelles avec calendrier formalisé.
 - Audit interne du dispositif et vérification indépendante conforme ISO 14064-3:2019.
 - Note méthodologique publique alignée ISO 14068-1:2023 et PAS 2060:2014.
 - Registres tenus, retraits datés, transparence sur volumes et millésimes.
 - Gestion des risques: diversification du portefeuille, buffers, mécanisme de retraitement si requalification.
 - Coordination de la chaîne de valeur pour éviter la double revendication et clarifier le périmètre.
 - Veille et adaptation aux évolutions normatives (ISO 14083:2023, directive CSRD 2026).
-